

PROJET TESCOR

Suivi de la mortalité de populations de moules en Pays de la Loire



Pieux d'élevage sur le site de la Frandière (Ile de Noirmoutier)

Face aux surmortalités rencontrées dans les élevages mytilicoles régionaux depuis 2014, le projet TESCOR a été entrepris par le SMIDAP, sous coordination du CRC des Pays de la Loire, dans le but de mieux appréhender ces phénomènes de mortalité.

Ce projet vise à comparer les survies des populations de moules des différents bassins mytilicoles régionaux (La Plaine-sur-Mer, la Baie de Bourgneuf et la Baie de l'Aiguillon).

Sur chaque site suivi, trois « mini-poches » comportant 120 moules chacune sont disposées sur 3 pieux ou filières.

Les populations de moules disposées dans ces poches sont issues du captage local de l'année en cours.

8 sites sont suivis, à savoir :

En Baie de l'Aiguillon

- Les filières de l'Aiguillon,
- La Pointe de l'Aiguillon,
- La Faute-sur-Mer,

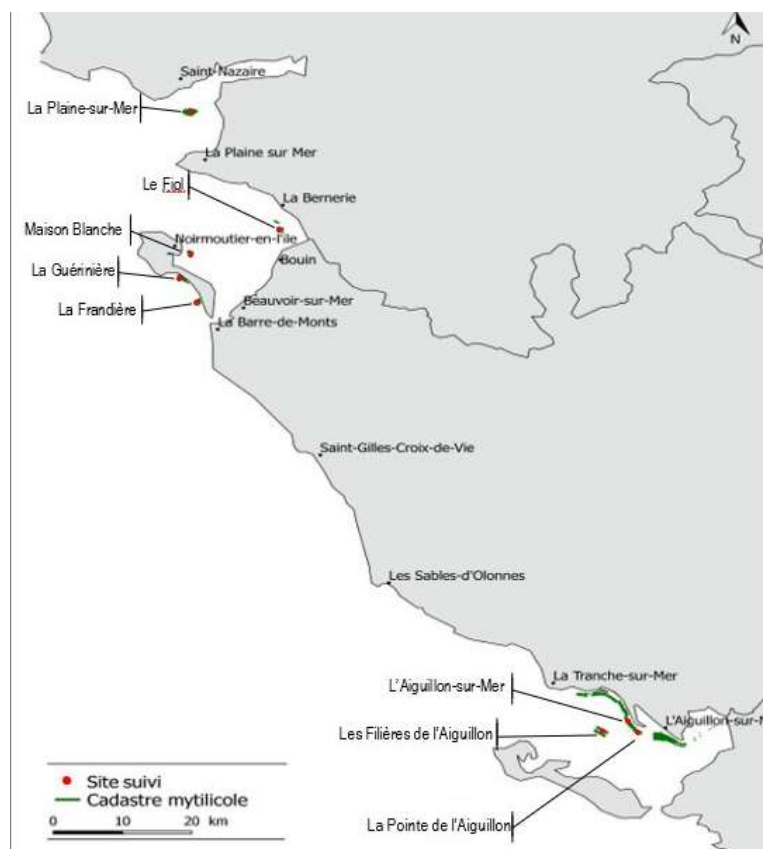
A Noirmoutier et en baie de Bourgneuf

- La Frandière,
- La Guérinière,
- Maison Blanche,
- Le Fiol
- La Plaine-sur-Mer.

Le projet TESCOR a été reconduit sur le cycle de production 2019-2020 (d'octobre 2019 à juillet 2020), pour la quatrième année consécutive depuis 2016.



Mini-poches utilisées pour le suivi, ici sur le site de la Guérinière (Ile de Noirmoutier)



Carte des sites suivis dans le cadre du programme TESCOR 4

En ce qui concerne la chronologie des mortalités, sur les huit secteurs mytilicoles suivis, la précocité du site de Maison Blanche sur l'île de Noirmoutier a de nouveau été mise en évidence. Des mortalités significatives ont été observées au sein des mini-poches dès le mois de janvier.

Concernant les autres sites suivis, une amplification du phénomène de mortalité a été observée à partir de la seconde moitié du mois de mars jusqu'à la moitié du mois d'avril.

Au-delà de cette période, les taux de mortalité cumulés observés au sein des mini poches étaient compris entre 38% et 52% en baie de Bourgneuf et à La Plaine sur Mer. Pour ce qui est de la baie de l'Aiguillon, les taux de mortalités cumulés étaient compris entre 22 et 33%.

Dès la seconde partie du mois d'avril une régression nette de la mortalité a été observée au sein des trois bassins de production. Ce phénomène de régression de la mortalité, qui a également été observée par les professionnels, est apparu un mois plus tôt que les années précédentes.

Pour ce qui est de l'intensité des mortalités, les sites de productions mytilicoles régionaux situés au nord, c'est-à-dire en baie de Bourgneuf, à Noirmoutier et à La Plaine-sur-Mer, se caractérisent par des mortalités significativement supérieures par rapport aux sites situés au sud, en baie de l'Aiguillon. Cette année encore, un effet site marqué a été mis en évidence. En effet le taux de mortalité final moyen des sites situés au nord de la zone d'étude est de 55,8%, alors qu'il est de 28,9% pour les sites situés en baie de l'Aiguillon.



Photo des pieux d'élevage sur le site de l'Aiguillon-sur-Mer



Photo des filières de la baie de l'Aiguillon

Par rapport à l'année précédente et au projet TESCOR mené durant cette période (2018-2019), des sites ont été nettement plus impactés, c'est le cas pour le site de la Guérinière (le taux de mortalité final a été multiplié par deux). Les sites de la Frandière et du Fiol ont également été nettement plus impactés. En ce qui concerne les autres sites, le taux de mortalité observé dans les mini-poches en juillet est plus faible par rapport à l'année précédente.

Le suivi réalisé a permis de mieux préciser la chronologie et l'évolution des phénomènes de mortalité. Ces derniers apparaissent corrélés avec la période de reproduction des moules observée durant ce suivi, correspondant au déclenchement de la gamétogenèse et à la ponte.

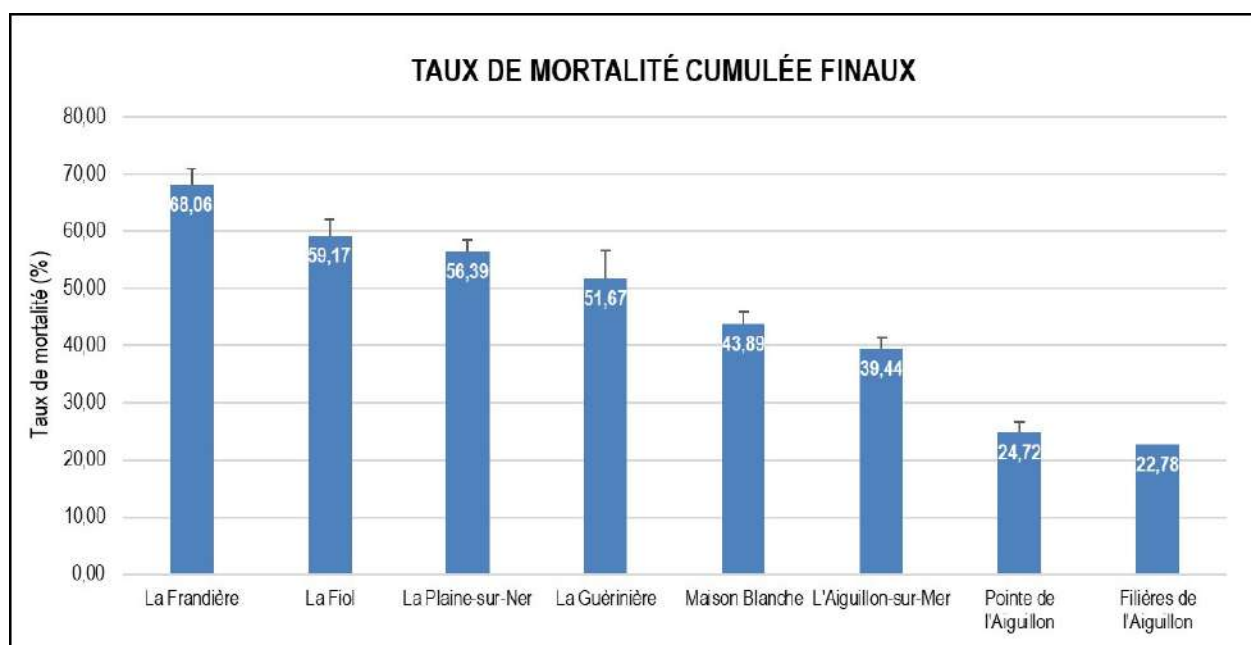
Cette phase de reproduction correspond à une phase de fragilité physiologique des moules, pouvant donc entraîner des mortalités significatives.

A la demande des professionnels, le projet TESCOR est reconduit sur la période 2020- 2021. Cette expérimentation ne concerne toujours que le volet mortalité.

Cependant des populations de moules de deux ans seront également suivies, et ce sur les mêmes sites de production que la période 2019-2020.



Photo des pieux d'élevage sur le site de la Frandière



Taux de mortalité obtenus en juillet 2020 au sein des mini-poches suivies dans le cadre du projet TESCOR (2019-2020), pour la totalité des sites

Pour préserver notre environnement, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité.



*Syndicat Mixte pour le Développement
de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays
de la Loire*

Contact :

SMIDAP - 3 rue Célestin Freinet
Bâtiment B Sud - 44200 NANTES
Tel. 02 40 89 61 37
contact@smidap.fr